

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 400

Artikel: Le coût de la vie en Suisse : là où le pain est plus cher

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heureux maîtres et élèves, autant un mauvais enseignement entraîne chez les uns et les autres le dégoût du travail et le découragement.

Cette profession exige non seulement l'intelligence nécessaire pour acquérir des connaissances étendues et une culture solide, et pour obtenir les titres obligatoires dans l'enseignement officiel, mais encore un ensemble de qualités morales, qui font que l'on a ou que l'on n'a pas le don de l'enseignement.

Chez nous, l'enseignement privé a pris une grande extension. S'il présente moins d'avantages que l'enseignement officiel, il ne faut pas néanmoins le mésestimer. On peut trouver à gagner sa vie, soit en Suisse, soit à l'étranger, dans des écoles nouvelles, des instituts privés, des pensionnats, ou en donnant des leçons particulières, ou encore en tant que précepteur ou institutrice dans une famille. Mais depuis la guerre, depuis la crise de 1931 surtout, ces possibilités ont, hélas, beaucoup diminué. Il est bon, cependant, d'avoir quelque peu « pratiqué » ce genre d'enseignement avant de s'engager définitivement dans un établissement officiel, ne serait-ce que pour éprouver ses talents et ses goûts pédagogiques: on sait que la pratique se révèle parfois bien différente de la théorie.

Quant à l'enseignement officiel en Suisse romande¹ il faut, pour y entrer, être porteur de titres qui varient quelque peu d'un canton à l'autre; généralement le titre « normal » est une licence.

Dans le canton de Genève, il faut une licence ou un doctorat, ou un titre jugé équivalent.

Dans le canton de Vaud, il faut une licence ès lettres ou ès sciences (Diplôme d'Etat) de l'Université de Lausanne avec un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, délivré également par l'Université de Lausanne. (Le Département accorde parfois des équivalences aux porteurs d'autres titres). Il existe toutefois un « Brevet cantonal » de maîtresse secondaire qui permet de briguer un poste de maîtresse secondaire mais non gymnasiale. Notons en passant qu'il existe d'autres brevets cantonaux, appelés brevets « spéciaux », nécessaires pour être admis à l'enseignement de branches qui ne demandent pas une culture universitaire, telles que le dessin, le chant, les travaux à l'aiguille, la culture physique, etc. (à moins qu'on ne possède un diplôme cantonal jugé équivalent). Les candidats à tous ces brevets cantonaux vaudois se préparent où ils veulent et comme ils veulent; cette absence même de directions dans la préparation en augmente la difficulté.

Dans le canton de Neuchâtel, il faut être porteur d'une licence ès lettres ou ès sciences, délivrée par l'Université de Neuchâtel ou par une autre Université ou par l'Ecole polytechnique fédérale. Des brevets spéciaux cantonaux sont délivrés pour l'enseignement de branches telles que les langues modernes, la comptabilité, les sciences commerciales, le dessin, la culture physique, les travaux féminins, etc.

Dans le canton de Fribourg, il faut avoir obtenu le brevet simple, plus le brevet moyen avec spécialisation en pédagogie, et avoir enseigné pendant quelques années.

Dans le canton du Valais, les professeurs des établissements cantonaux doivent posséder un diplôme de maturité classique ou technique, accompagné, dans la règle, d'un certificat d'études spéciales. Les professeurs des écoles communales

¹ Pour les cantons de Suisse allemande, voir la monographie en langue allemande.

(A suivre.)

ou régionales devront être munis d'un certificat attestant qu'ils possèdent les connaissances suffisantes des branches comprises dans leur enseignement. La loi ne contient pas de disposition spéciale à l'égard des maîtresses secondaires. Celles-ci vont souvent se préparer à l'Université de Fribourg où elles obtiennent le brevet moyen. Quelques-unes possèdent une licence commerciale.

La durée des études qui permettent d'obtenir ce grade de licence varie peu d'un canton à l'autre; 5 ou 6 semestres à l'Université sont un minimum. De même, les frais diffèrent peu; ils semblent toutefois être légèrement moins élevés à Neuchâtel et à Fribourg qu'à Genève et à Lausanne. Très approximativement, on peut estimer à 700 fr. environ le coût des cours universitaires (moyenne 10 h. hebdomadaires pendant 6 semestres) y compris les taxes supplémentaires et les finances d'examens. Mais, pour les étudiants en sciences, il faut ajouter à cela une somme variable, au bas mot 800 fr. consacrée aux séances de laboratoire (30 ou 50 fr. la séance hebdomadaire pour un semestre; 3 inscriptions par semestre sont un minimum). Remarquons en outre que les frais d'entretien ne sont pas compris dans cette estimation; de plus, quelques mois de formation pratique et technique dans des laboratoires, par exemple, sont à recommander à ceux et à celles qui se destinent à l'enseignement; s'ils peuvent retarder encore le moment de gagner leur vie. En ce qui concerne les études de lettres, n'oublions pas d'ajouter au coût des cours proprement dits (et des frais d'entretien) celui de séjours à l'étranger, indispensables à un futur professeur, soit pour compléter sa culture générale, soit pour approfondir l'étude d'une langue.

Le docteur entraîne de plus grands frais, vu les recherches qu'il nécessite et ceux d'impression de la thèse, bien qu'en général la scolarité ne soit pas plus longue que pour une licence; il est vrai qu'à ce moment, le candidat peut déjà gagner quelque argent. D'ailleurs le titre de docteur n'est pas nécessaire pour enseigner dans un établissement secondaire.

Les traitements du personnel enseignant varient beaucoup d'un canton à l'autre. Les maîtresses, presque toujours, sont moins payées que les maîtres. Les chiffres suivants, très approximatifs, sont les minimums et les maximums, entre lesquels s'échelonnent les traitements fixés par chaque canton, pour chaque catégorie d'école, et même par chaque cas particulier.

Maîtresses: 4.800 à 11.000.—
Maîtres: 6.500 à 11.000.—

(sauf Fribourg et Valais, où le traitement pour 25 h. hebdomadaire est de 2.500 à 5.000 fr. pour les maîtresses, et de 2.500 à 7.500 fr. pour les maîtres). (Certains établissements privés accordent des traitements égaux ou même plus élevés, mais n'assurent pas de pension de retraite.)

Les postes de l'enseignement public sont fort recherchés, étant donné les nombreux avantages qu'ils présentent, surtout au point de vue pécuniaire: un gain fixe, le lendemain assuré, puisque les effets de circonstances spéciales (par exemple la crise de 1931) s'y font sentir moins directement que dans l'enseignement privé; une pension de retraite (sauf dans le canton de Neuchâtel où il n'existe qu'un fonds provisoire, et dans celui du Valais); enfin, des vacances régulières qui permettent au maître ou à la maîtresse de « se refaire », ce dont ils ont grand besoin, vu la dépense de forces nerveuses qu'exige cette profession.

(A suivre.)

jeune fille devenue mère, acceptant sa maternité au milieu de ses études, est heureusement rare!

Toute faite de scènes réalistes, de questions médicales ou chimiques, de libres rapports entre camarades d'études, de problèmes presque insolubles, de conflits entre la société et l'étudiante-mère, d'épreuves et de vaillance, de froid et de faim, l'histoire d'Hélène Willfuer déconcerne et enchanter le lecteur par le courant irrésistible d'événements pas toujours très plausibles et par la violence passionnée qui aboutissent au triomphe de l'héroïne, goûtant enfin le bonheur entre son délicieux petit Tintin et le professeur vénéré.

Un palace berlinois, son hall et ses chambres où évoluent des gens qui s'ignorent les uns les autres ou ne se connaissent que trop bien, c'est le sujet de *Menschen im Hotel*, écrit en 1929, et qui a été récemment traduit en français. *Grand Hotel* est un « roman-feuilleton avec arrière-plans », ainsi que l'indique le sous-titre. Ce sous-titre me paraît être du jargon... enfin, passons.

Des aventures tant qu'on en veut, et des aventuriers aussi, entre autres le gentilhomme-cambrioleur, genre Arsène Lupin et très sympathique, une danseuse qui nous introduit dans les coulisses du théâtre et nous fait connaître l'envers mélancolique de la vie d'une vagabonde riche et emperlée, un bonhomme falot qui semble échappé des contes d'Hoffmann, moribond ressuscité par l'amour, un philosophe désabusé comme il le sont tous et le cœur vide mais tendre, et tout ce qui peut entrer et sortir par la porte tournante



Cliché Conseil International des Femmes,

Mme Eleanor LILIEHOOK

Présidente de la Fédération suédoise des maîtresses de maison

Les organisations rurales et ménagères qui groupe la Fédération présidée par Mme Liliehook sont très nombreuses et très actives et travaillent à développer les femmes et leur compréhension de toutes les questions relatives au bien-être familial, en partant du principe que la besogne ménagère doit avoir la même sérieuse préparation que toute autre occupation professionnelle.

La loi fédérale sur la formation professionnelle

Cette loi, qui était attendue avec impatience aussi bien par les patrons que par les parents et les bureaux d'orientation professionnelle, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1933. Malheureusement, bien qu'elle ait certainement été préparée avec soin, puisqu'elle a été votée par les Chambres presque sans discussion, elle ne fait entrer ni l'apprentissage ménager, ni l'enseignement ménager professionnel dans les catégories de métiers dont elle s'occupe. Cette regrettable omission prouve que l'opinion publique n'admet pas encore le service domestique comme une profession réelle, car la législation ne retient que ce qui est entré dans les mœurs, les usages, l'opinion. Il y a donc là pour les femmes et spécialement pour les offices d'orientation professionnelle, une tâche toute tracée.

Mais, si nous déplorons, nous reconnaissions d'autre part avec plaisir que cette nouvelle loi contient nombre de prescriptions des plus heureuses. Tout d'abord elle réglemente d'une façon uniforme pour toute la Suisse la formation professionnelle et les examens d'apprentissage, mais elle le fait avec souplesse et en prévoyant toujours que toutes les questions de détail seront traitées d'entente entre les associations professionnelles tant patronales qu'ouvrières. Ce désir d'entente et de collaboration se manifeste du reste dans tous les articles de cette loi. Afin d'empêcher des patrons peu scrupuleux de profiter pendant des années de leurs apprentis, sans leur enseigner tous les détails de leur métier, la loi prévoit des examens au cours de l'apprentissage. Elle prévoit également des examens de maîtrise, cela afin d'éviter que des jeunes gens ne soient placés en apprentissage chez

des patrons incapables. Cette loi stipule encore le versement de diverses subventions et, dans ce domaine, elle a traité l'apprentissage ménager de la même façon que tous les autres.

Nous ne pouvons pas, dans un bref article de journal, donner le compte rendu d'une loi. Ce que nous tenions à signaler c'est que si l'on met de part et d'autre toute la bonne volonté nécessaire à son application, cette loi aura sûrement des résultats heureux sur la formation professionnelle de notre jeunesse et sur l'avenir de notre économie nationale.

R. K. F.

(Librement traduit de Schw. Frauenblatt)

Le coût de la vie en Suisse

Là où le pain est le plus cher

De tableaux comparatifs publiés par notre confrère *La Solidarité*, d'après les documents du Département fédéral de l'Économie publique, nous extrayons les renseignements qui suivent:

Bière	Bœuf	Choux-de-Fonds	Bières	Zürich
Prix du pain bis:				
1924: 53 c.	53 c.	35 c.	51 c.	58 c.
1932: 36 c.	39 c.	38 c.	41 c.	39 c.
Prix du lait:				
1924: 40 c.	40 c.	38 c.	40 c.	41 c.
1932: 35 c.	35 c.	34 c.	35 c.	31 c.

C'est donc Genève et Zurich qui ont le privilège des prix les plus élevés pour ces deux denrées de première nécessité. Voici d'autre part le classement de 8 villes suisses quant au coût moyen des denrées alimentaires en général (la première ville correspond au chiffre le plus bas, ce classement étant établi en échelle ascendante):

Bièvre	Bâle	Berne	Le Locle	La Chaux-de-Fonds et Zurich	Lausanne	Genève
--------	------	-------	----------	-----------------------------	----------	--------

Le sujet est drôle et bien imaginé: Hell, ingénieur sans emploi et sans le sou, s'engage comme maître-nageur dans une petite station d'eau au bord d'un lac de montagne. Son gain consiste en une somme minime prélevée sur le paiement de chacune de ses leçons; mais l'été est pluvieux et le baigneur se fait rare. Hell meurt de faim. Si son estomac est déplorablement vide, son cœur est plein d'amour pour une jeune fille riche que l'auteur nous montre assez dure et sèche, sans charme et sans mystère, la « petite moderne ». Fidèle à cet amour, le malheureux Hell se débat contre les avances exagérées des concubines, qu'il a faites bien malgré lui. Il arrive qu'il fasse explosion et crie: « On est malade, on n'a rien à se mettre sous la dent, on crève pour ainsi dire devant vos yeux, et vous, vous n'avez rien d'autre en tête que vos idioties d'histoires d'amour. »

Au pays des tulipes, quelque part sur la rive opposée, Hell rencontre des gens agréablement toqués, et parmi eux Puck, une enfant délicieusement réelle et irréelle. Hell est toujours affamé et, phénomène étrange, le lecteur commence à se sentir aussi affamé que lui et se prend à imaginer des menus dignes d'un Gargantua. Naturellement, tout finit bien. Une invention de Hell l'enrichit; il épousera la « petite moderne » et Puck traverse le lac en chantant... le lac est son ami, et sur l'autre rive, au pays des tulipes, des petits bouleaux l'attendent perdus dans les tréfles...

La quatrième traduction en français d'une œuvre de Mme Baum vient de paraître. *Zwi-*



Les femmes et les livres

Vicki Baum

Viennnoise de naissance, Allemande par son mariage, musicienne, « sportswoman » et écrivain, douée d'un talent vigoureux et dans la plénitude de ses forces physiques et intellectuelles, Mme Vicki Baum nous paraît être une personnalité singulièrement attrayante et remarquable. Elle a écrit plusieurs romans, dont le premier parut il y a douze ans environ. D'abord ignorée des lecteurs français, voici qu'elle s'impose à leur attention par quatre traductions publiées à Paris depuis moins de deux ans.

Le meilleur, peut-être, de ces livres est *Helene Willfuer, stud. chem.* — en français *Helene Willfuer*, et qui vient d'être traduit en anglais sous le titre abrégé: *Helene*. Je l'ai lu en allemand et en français, et l'ai vu au cinéma; sous chacune de ces formes il m'a fortement intéressée. Ce livre profond, réaliste, exagéré, est un beau livre. Que d'éducatrices luttant contre les vents contraires aimeront comme une sœur cette affamée de science, cette opiniâtre Hélène. Le cas de la

Le classement est un peu différent quant au coût moyen du logement (lire également le tableau en échelle ascendante):

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Genève
Berne
Bienne
Bâle
Zurich

Toutes constatations qui ne peuvent manquer d'intéresser directement les lectrices, en grande majorité des ménagères à la tête d'un ménage.

Le féminisme à l'Eglise

De différents côtés on nous écrit pour attirer notre attention sur le fait que l'information publiée sous ce titre dans notre avant-dernier numéro, et concernant l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse de l'Eglise indépendante neuchâteloise, était incomplète, en ce sens qu'il semblait que la décision prise par la paroisse de la Chaux-de-Fonds était définitive: il ne s'agissait là que d'un préavis favorable, comme celui qui a été également donné par la paroisse de Neuchâtel et la décision définitive appartient seulement au Synode, à qui c'est maintenant le tour de se prononcer.

Sur le même sujet, une abonnée de Colombier nous envoie les lignes suivantes :

Dans son assemblée plénière du 5 mars, la paroisse indépendante de Bôle, Colombie et Annexes (la 4^e en importance du canton, s'étendant d'Auvernier à Vauarcus) a donné un préavis favorable à la question de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse, par 82 voix contre 60 et 27 abstentions, 1 nul, et se range ainsi à côté des bien rares paroisses acceptantes. Il ne s'agit pour le moment que d'un préavis, la question devant être tranchée en Juin par le Synode, et pour être acceptée, réunir les 3/4 des voix.

Le féminisme aux Etats-Unis

Une femme Ministre du Travail

Plusieurs journaux féminins anglo-saxons nous apportent aujourd'hui confirmation de la nouvelle que l'un de nos précédents numéros faisait pressentir: la nomination par M. Roosevelt d'une femme aux fonctions de Ministre du Travail dans le nouveau gouvernement des Etats-Unis. C'est la première fois que le fait se produit dans ce pays.

La nouvelle Ministre (faut-il forger un féminin spécial pour ce mot, maintenant que dans plusieurs pays des femmes ont accédé à ces hautes fonctions?) est Miss Frances Perkins (Boston). Sociologue éminente quant à sa formation intellectuelle, et travailleuse sociale d'une large expérience quant à ses connaissances pratiques, Miss Perkins est considérée aux Etats-Unis comme une autorité de premier ordre en matière de problèmes sociaux; graduée de l'Université de Columbia, elle a publié un grand nombre d'ouvrages sur des questions sociales et économiques (citons notamment *Les femmes chefs d'entreprises*, et *Un projet d'aide à la maternité*), et siège dans plusieurs importantes Commissions d'enquêtes et d'administration. Elle prend ses fonctions

dans des circonstances spécialement difficiles, en pleine crise de chômage, mais si M. Roosevelt, qui l'a vue à l'œuvre de près lorsqu'il était gouverneur de l'Etat de New-York et elle-même Commissaire d'Etat aux Affaires industrielles, l'a appelée à ce poste, c'est qu'il sait ce dont elle est capable.

Et il est intéressant de constater à cette occasion que les femmes qui ont déjà tenu en mains des portefeuilles ministériels dans quelques pays ont presque toujours été chargées du portefeuille du Travail; que l'on se souvienne de Margaret Bondfield, en Grande-Bretagne, lors du premier ministère MacDonald; et en Danemark, si nous ne faisons erreur, de Mme Nina Bang. La liste des femmes responsables de ces postes difficiles s'allonge. Heureusement.

* * *

Aux Etats-Unis encore, signalons le progrès suivant concernant les femmes fonctionnaires: jusqu'à maintenant les noms des candidats hommes et femmes figuraient sur des listes séparées et les chefs de Départements pouvaient spécifier à quel sexe devait appartenir le candidat obtenant un poste. Un ordre exécutif, signé par le Président Hoover, déclare qu'il n'y aura plus à l'avenir qu'une seule liste. Les trois noms en tête seront proposés aux chefs de Départements et la question du sexe ne devra plus entrer en ligne de compte.

Une troisième femme députée en Hongrie

Lors d'une récente élection complémentaire, une troisième femme est entrée au Parlement hongrois, en la personne de Mme Lilla Melczer, membre du parti unitaire (gouvernemental). Mme Melczer est propriétaire d'un grand domaine agricole, qu'elle exploite et dirige elle-même, et se trouve au centre de toute l'activité sociale et philanthropique de ce district. Il est intéressant de relever qu'elle a été élue sans aucune opposition, et que sa candidature a été présentée à l'unanimité des électeurs du district.

Comme on le sait, deux femmes faisaient déjà partie de la Chambre hongroise: soit Mme Anna Kethly (parti socialiste), qui y a été réélue trois fois déjà, et la Baronne Orosdy (parti chrétien-social), qui y est entrée lors des dernières élections générales.

(*Jus Suffragii*)

Les électrices espagnoles

Pour la première fois en Espagne, les noms de toutes les femmes électrices âgées de plus de 23 ans viennent d'être affichés à côté des noms des électeurs, dans toutes les villes d'Espagne, en vue des élections municipales annoncées pour le mois d'avril. A Madrid, le corps électoral, fort jusqu'à présent de 216.000 électeurs, vient ainsi d'être renforcé de 282.000 électrices, si bien que l'on prévoit la nécessité de doubler le nombre des lieux de scrutins.

Pour toute l'Espagne, on compte 6.600.000 électrices pour 6.200.000 électeurs. Et cette

bilisème de Lohwinkel. En quittant la petite ville, la star, le boxeur et le roi du caoutchouc l'ont rendue à ses destins: comme après un feu de paille vite allumé mais vite éteint, Lohwinkel n'est plus que cendre grise d'abandon et de sommeil.

Il existe trois livres de Vicki Baum non encore traduits en français: *Feme*, le récit de la décadence d'une famille; *die Tänze der Ina Raffay*, roman d'une danseuse, et *Bubenreise*, randonnée en Italie de trois étudiants.

Tous les livres de notre auteur connaissent de gros tirages — tels les 65 mille d'*Hélène Wilfur*, et les 115 mille de *Lac-aux-Dames*, par exemple. Cette réussite est due certainement à l'art de la romancière de mêler adroïtement l'aventure extérieure et l'aventure intérieure. Ses milliers de lecteurs appartiennent aux milieux cultivés comme à d'autres moins cultivés, et peut-être en existe-t-il beaucoup qui, comme moi, s'étonnent sincèrement de goûter des œuvres d'un genre littéraire, réaliste et parfois cru et sombre, qui ne satisfait pas complètement les gens désireux ayant tout de mesure et de simplicité.

JEANNE VUILLOMET.

“L'Assemblée des femmes” à la Comédie (Genève)

Cette pièce d'Aristophane vient d'être jouée à la Comédie dans l'excellente adaptation qu'en a donné M. Mario Meunier, auteur de traductions

supérieure numérique, en un pays où la femme n'a pas encore, il s'en faut, la même préparation civique que chez nous, n'a pourtant pas empêché la marche de « l'Idée », et les Espagnols de reconnaître à leurs conciennes leurs droits politiques.

VARIÉTÉ

La première femme médecin en Prusse, au temps de Frédéric le Grand

Nous savons tous combien d'années de lutte il a fallu à nos Associations féminines pour faire ouvrir aux femmes les portes de nos Universités. Mais ce que nous ne savons presque plus aujourd'hui, c'est qu'il y a environ deux cents ans, une femme, mère de plusieurs enfants, lutta déjà courageusement pour obtenir le droit d'exercer la médecine.

Dorothee Leporin naquit à Quedlinburg où son père était médecin. En raison de sa faible constitution, elle reçut l'enseignement d'un précepteur privé, et montra de grandes aptitudes pour le français et le latin qu'elle parla et écrivit très vite couramment. Plus tard elle accompagna son père dans ses visites aux malades, et attirée fortement par la science médicale, elle étudia avec zèle tous les livres que renfermait la bibliothèque paternelle. Sa vive intelligence et la profondeur de ses connaissances scientifiques éveillèrent l'intérêt de quelques savants de Quedlinburg, qui l'encouragèrent à devenir elle aussi médecin.

En 1740, Frédéric II était devenu roi de Prusse. Ses mandataires qui allèrent en son nom recevoir le serment de fidélité des notables de Quedlinburg, entendirent naturellement parler de la jeune Leporin et transmirent au roi le vif désir qu'avait cette dernière d'être admise aux examens universitaires. Frédéric II décréta alors, le 24 avril 1741, que « la jeune Leporin serait recommandée par lui pour promotion à la Faculté de médecine de Halle aussitôt qu'elle en exprimera le désir ».

Mais à ce moment-là elle ne pensait plus à l'Université, car elle venait d'épouser Johann Christian Erxleben, pasteur de l'église de Saint-Nicolas à Quedlinburg. Pendant plusieurs années sa vie d'épouse et de mère l'occupa entièrement: cinq enfants étant nés de cette union, et le travail ne manquant pas à une femme de pasteur! Elle fut ramenée à la médecine d'une façon toute fortuite: son mari tomba très gravement malade, mais refusa de voir un médecin, n'acceptant d'autres soins que ceux de sa femme. Après avoir été longtemps entre la vie et la mort, il se remit cependant complètement, et cette guérison inattendue impressionna si fortement ses paroissiens, qu'une foule de malades accoururent au presbytère pour recevoir les soins de Dorothee. Celle-ci s'occupa d'eux avec dévouement et abnégation, consacrant spécialement son temps aux pauvres. Mais les médecins de Quedlinburg ne virent pas d'un bon œil cette concurrence, même bénévole, et la dénoncèrent aux autorités, demandant qu'on interdise à la jeune femme toute pratique médicale. On l'accusa de n'avoir pas plus de science qu'un « barbier ou une sage-femme ». Appelée devant le tribunal de Quedlinburg, pour sauver l'honneur de son nom et sa

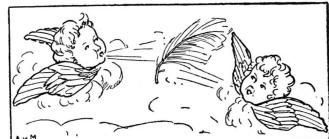
réputation, elle se déclara prête à subir les examens de l'Université de Halle, ainsi que l'y autorisait le décret royal.

Le 6 mai 1754, elle se présenta devant les professeurs de la Faculté de médecine de Halle et remettait une thèse pour l'obtention du grade de docteur en médecine. Pendant deux heures, Dorothee Erxleben répondit aux questions des examinateurs avec une assurance et une modestie qui ne laissaient aucun doute sur ses capacités. Son latin était si pur que les professeurs croyaient entendre une Romaine de l'époque classique s'exprimant dans sa langue maternelle! Ses connaissances pratiques étaient tout aussi étendues, aussi les professeurs furent-ils unanimes à lui accorder le titre de docteur en médecine, qui lui donnait le droit de soigner les malades. Elle prêta le serment d'usage le 12 juin 1754, et pratiqua la médecine pendant quelques années avec grand succès.

En 1742 déjà, Dorothee Erxleben avait publié sous un pseudonyme une brochure: *Recherches approfondies sur les causes empêchant les femmes de faire des études universitaires*, et en 1749 une autre brochure intitulée: *Pensées raisonnables sur les études universitaires du beau sexe*.

L. HORWITZ.

(*Semaine médicale de Munich.*)



DE-CL, DE-LA

Rectification.

Parmi les livres que vient de recommander « la Fureuse », figure le livre si documenté et si captivant du Dr Fred. Blanchot: « La Randonnée africaine ». Une erreur de typographie l'indique à 17,50 f. français; c'est 7,50 f. suisses qu'il faut lire.

Pas d'alcool le matin.

En date du 13 mai de l'année dernière, le gouvernement du canton de Berne interdisait par décret la vente de l'alcool et des boissons distillées le matin dans les restaurants et dépôts, la semaine jusqu'à 9 heures et le dimanche jusqu'à 11 heures. Cette mesure était surtout destinée à enrayer les terribles effets du « schnaps » matinal. Comme bien l'on pense, elle n'a pas été acceptée partout sans récriminations. Un aubergiste de la ville fédérale, condamné à une amende pour avoir enfreint cette interdiction, a même recouru auprès de la Chambre pénale du Tribunal cantonal, en prétendant que la défense en question n'était pas conforme à la Constitution bernoise. La Chambre pénale bernoise n'a pas été de cet avis, et elle a écarté le recours en indiquant que l'art. 6 de la Constitution cantonale du canton de Berne, sur lequel l'argumentation du requérant se basait, n'était pas pertinent en l'occurrence. Au contraire, il est parfaitement dans la compétence du gouvernement bernois de prendre une semblable mesure en se basant sur la législation réglementant l'ouverture et la fermeture des auberges.

H.S. M.

ressemblent à ceux des gens ivres, empreints de démentie ». Praxagora s'afflige de l'indignité des chefs de l'Etat et voit la cause de tous les mœurs dans la corruption des citoyens. Pour sauver l'Etat, il faut que les femmes en saisissent les rénes. Quelles sont les qualités qui les rendent aptes à gouverner la cité? Praxagora invoque des raisons qui souvent sont avancées par des féministes d'aujourd'hui, ce qui confère à ses idées une grande actualité, à savoir que la femme, bonne administratrice de sa maison, saura de ce fait administrer l'Etat. Une autre idée chère aux féministes modernes, celle de la femme, gardienne de la paix, est exprimée par Praxagora en ces termes: « les femmes étant mères, auront à cœur de sauver les soldats ».

Mais quelles lois introduisent les femmes dans au pouvoir? Le communisme d'abord qui donne matière à une scène amusante entre un partisan de la théorie nouvelle et un sceptique et, enfin, la loi sur la communauté des femmes illustrée par une scène où trois horribles vieilles et une jeune fille se disputent un épéhe. Cette dernière partie, quoique vivement menée, nous l'avons trouvée trop longue encore et d'un effet plus déplaisant que le comique parfois un peu gros du premier acte. Faire rire avec ces moyens-là ne nous paraît pas du goût de notre temps, ou plus exactement du goût des femmes. Cela ne nous empêche pas d'apprécier la puissance de fantaisie, la variété des scènes, l'imagination débordante qui anime la pièce. Et, en dernière analyse, à travers tout ce dévégondrage et, en dépit de la scène des vieilles, l'image de la femme n'est point flétrie, mais ressort sympathique dans la personne de Praxagora qui, douée d'un esprit clair à la décision rapide, est une figure pleine de verdeur et de vie.

Blanche WEBER.

Passons chacune de nos journées comme si elle devait être la dernière.

MARC-AURÉLE.